



Direction des Formations
Thématiques et Spécifiques
N°176 /NB/BA/DFTS/19

معهد التكوين المصرفي

Institut de la Formation Bancaire

Alger, le 08 DEC. 2019

Mesdames, Messieurs
Les Responsables des Ressources Humaines et de la Formation

Objet : Journées d'études « Loi de Finances 2020 ».

P.J : - Fiche technique ;
- Déroulé pédagogique ;
- Fiches d'inscription ;

La loi de finances 2020, intervient dans un contexte particulier en apportant des changements significatifs impactant l'environnement économique et financier.

De par leur portée, les diverses dispositions législatives, fiscales et douanières auraient des retombées sur la majorité des entreprises de tous les secteurs d'activités.

Afin de mettre en exergue la portée, l'impact et les aspects opérationnels de ces nouvelles mesures, notamment celles qui concernent les activités de votre organisme, nous avons l'honneur et le plaisir de vous informer que l'IFB organisera cinq (05) sessions de deux (02) journées d'études chacune sur « La loi de finances 2020 » conformément au calendrier suivant :

- 1^{ère} session : Samedi 18 et dimanche 19 janvier 2020 : Alger (IFB Delly Ibrahim) ;
- 2^{ème} session : Samedi 25 et Dimanche 26 janvier 2020 : Alger (IFB Delly Ibrahim) ;
- 3^{ème} session : Samedi 01 et Dimanche 02 février 2020 : Alger (IFB Delly Ibrahim) ;
- 4^{ème} session : Samedi 08 et Dimanche 09 février 2020 : Oran (Hôtel Elmouahidines) ;
- 5^{ème} session : Samedi 15 et Dimanche 16 février 2020 : Constantine (Hôtel Hocine) ;
- 6^{ème} session : Samedi 22 et dimanche 23 février 2020 : Alger (IFB Delly Ibrahim).

Animées par le Docteur Mohamed Abbes MAHERZI, cadre supérieur au Ministère des Finances et expert en finances publiques, ces deux journées d'études permettront à vos collaborateurs de cerner et de s'approprier, à travers des débats et des cas d'application, la manière de s'y prendre pour se conformer à toutes les stipulations.

Le montant, en hors taxes, de participation à ces journées d'études s'élève à dix mille dinars par jour par participant (10 000.00 DA/HT/J/P) pour les sessions prévues à Alger et à vingt mille dinars (20 000.00 DA/HT/J/P) pour les autres sessions (Oran et Constantine) couvrant les frais de restauration, de pauses café, d'animation, de documentation et de fournitures pédagogiques (les frais d'hébergement ne sont pas inclus dans ces tarifs).

Les fiches d'inscription, la fiche technique, le déroulé pédagogique relatifs à cette manifestation sont téléchargeables à partir de notre site web : www.ifb.dz

Nous vous saurions gré, si notre offre retient votre intérêt, de nous faire parvenir via Email nbentir.ifb@gmail.com ou fax n° 023 29 50 70- 023 18 04 95 vos inscriptions et ce dix (10) jours, au moins, avant le début de la session.

Le Directeur des Formations
Thématiques et Spécifiques
A. BENALI